

**CONSEIL NATIONAL DU CREDIT
DU GABON**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil National du Crédit du Gabon s'est réuni le mercredi 12 novembre 2014 à Libreville, sous la présidence de Monsieur Régis IMMONGAULT, Ministre de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective, Président du CNC.

Examinant les points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a relevé que la situation monétaire évolue de façon contrastée à fin novembre 2014, se traduisant par une hausse des avoirs extérieurs nets de 7,8% à 1 310,6 milliards. En revanche, le crédit intérieur et la masse monétaire diminuent, respectivement de 2,5% à 1 158,8 milliards et 0,9% à 2 229,5 milliards. Ainsi, le taux de couverture extérieure de la monnaie est ressorti à 89,52% contre 89,87% un an plus tôt.

S'agissant de la situation bancaire, le Conseil a relevé qu'elle demeure satisfaisante à fin août 2014, se traduisant notamment par une progression du total agrégé des bilans (0,1%), d'une baisse des dépôts collectés (0,7%), alors que les crédits bruts à la clientèle progressent de 12,1%.

Globalement, l'ensemble des établissements de crédit respectent l'essentiel des normes prudentielles, en dehors des établissements publics qui nécessitent des restructurations urgentes sur lesquelles le Gouvernement s'y attèle.

Il a également examiné pour agrément, deux demandes de dirigeants et d'ouverture d'agences.

**Le Président du CONSEIL
National du Crédit**

Régis IMMONGAULT

